

LE MARCHÉ SUISSE DES OEUFS

2016

125 000 t fourrage

2.9 mio. poussins

1 poussin = 100 000 pcs.

0.7 mio. ES

1.7 mio. EPA

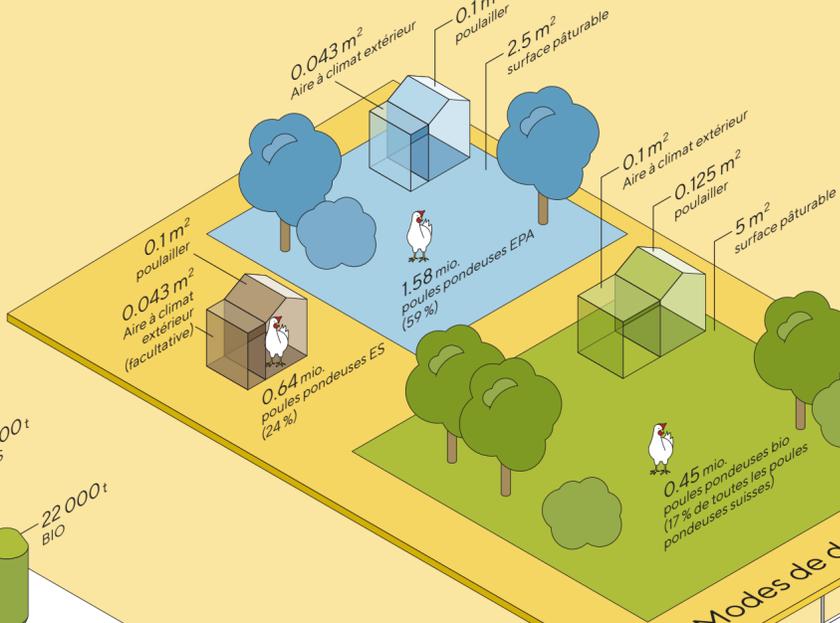
0.5 mio. BIO

1 champ entier = 0.5 mio. poussins

103 000 t EPA/ES
22 000 t BIO

Consom. intermédiaires

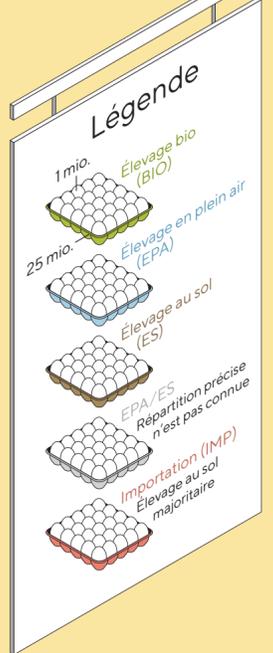
Les poussins deviennent des jeunes poules dans les poulaillers d'élevage. En raison de leurs besoins constants en chaleur, les poussins ne bénéficient pas ou peu de sorties. Après 18 semaines, les animaux sont détenus dans des poulaillers pour poules pondeuses. L'alimentation est adaptée à l'âge des poules. Deux tiers des poules pondeuses détenues en Suisse pondent des œufs blancs et un tiers des œufs bruns.



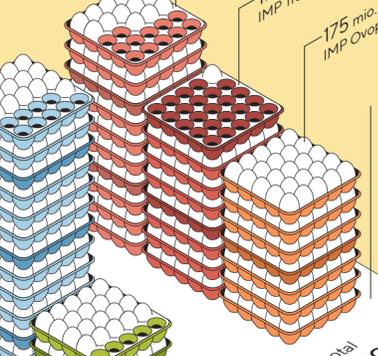
La Confédération fixe des exigences légales minimales pour l'élevage de poules pondeuses. En outre, elle encourage, au moyen de programmes particulièrement respectueux des animaux (SRPA) et les sorties régulières en plein air (SST), l'élevage des poules pondeuses en plein air à ainsi fortement gagné en attractivité.

2.68 mio. poules pondeuses

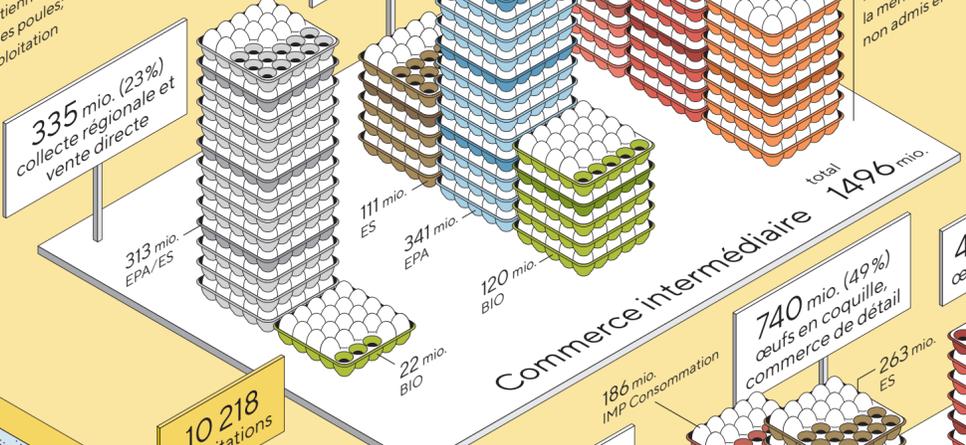
Performance de vie d'une poule
320



589 mio. importations

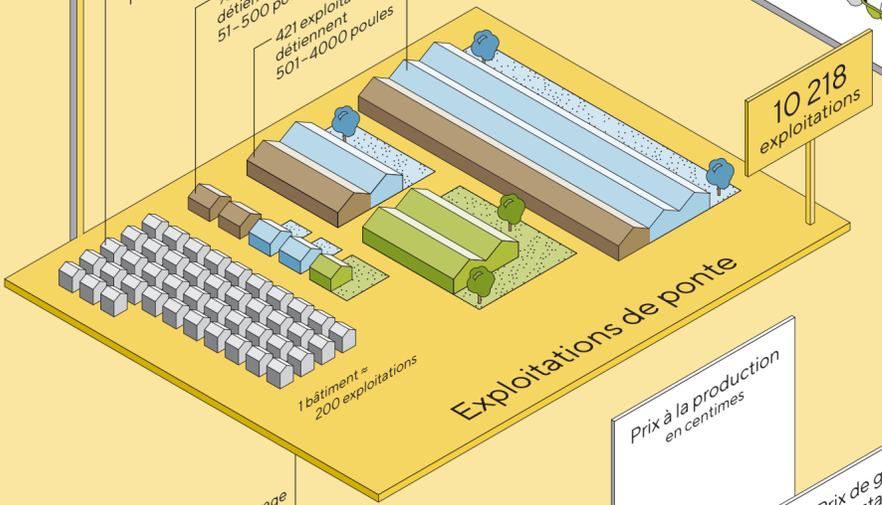


Les œufs importés proviennent pour la plupart de l'élevage au sol. Les œufs importés provenant de l'élevage en batterie doivent porter la mention «Elevage en batteries non admis en Suisse».



740 mio. (49%) œufs en coquille, commerce de détail

427 mio. (29%) œufs transformés



175 exploitations (2%) détiennent 60% (1.6 mio.) de toutes les poules; 4001-18000 poules/exploitation

En Suisse les exploitations d'élevage en plein air et d'élevage au sol peuvent détenir au maximum 18 000 poules pondeuses (ordonnance sur les effectifs maximums). Dans le cas des exploitations bio, la valeur maximale est limitée à 4000 poules pondeuses (directives de Bio Suisse).

